

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 10 mai 2021**DÉLIBÉRATION n°2021-42**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 10 mai 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 30 avril 2021.

Point de l'ordre du jour :

4.3. Délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer des marchés publics.

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université (délibération n°2016-74) pour signer les accords et les conventions est plafonnée à 500 000 €. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant, ou sans montant maximum, doit faire l'objet d'une délégation de signature au président de l'université. La signature du président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Délégation de pouvoir au président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des six marchés publics listés en pièce jointe, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

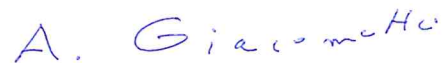
Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	0
Votes exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0

Pièce jointe :

- descriptif des six marchés concernés par la délégation.

Fait à Tours, le 10 mai 2021

Le Président,



Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : **21 MAI 2021**
Transmise au Recteur le : **21 MAI 2021**

CA du 10 mai 2021

Fourniture et Acheminement d'électricité pour la Période 2021 - 2023

Les prestations qui sont confiées au titulaire sont l'acheminement et la fourniture d'électricité pour le compte de l'Université de Tours pour la période 2021 -2023. Cet achat est mutualisé au sein de l'accord cadre mis en place par la Direction des Achats de l'Etat.

Les prestations sont décomposées en 3 lots :

.Désignation du lot	Durée	Montants Annuel Estimatif en € TTC
<u>Lot n° 1</u> : « Gros électricité » : Points de connexion de segments de distribution C1 ou C2 ou raccordés au réseau de transport (CART)	Période 1 : 2021 (EDF) Période 2 : 2022-2023 (Hydroption)	1 194 143 € TTC
<u>Lot n° 2</u> : « Moyen électricité » : Points de connexion de segments de distribution C3 ou C4	Période 1 : 2021-2023 (Hydroption)	460 419 € TTC
<u>Lot n° 3</u> : « Petit électricité » : Points de connexion de segment de distribution C5	Période 1 : 2021-2023 (Ekwateur)	5 922 € TTC

Les lots 2 et 3 les prestations ont été commandées en 2019 pour une durée allant de janvier 2021 à Décembre 2023.

Pour le lot n° 1, les prestations ont été commandées en 2019 pour l'année 2021.

Une deuxième commande est à réaliser pour la deuxième période allant de Janvier 2022 à Décembre 2023 (date de fin de l'accord-cadre de la Direction des Achats de l'Etat).

Fourniture de périodiques papiers et électroniques pour la période 2021-2025

L'accord-cadre a pour objet la fourniture d'abonnements courants (périodiques français et étrangers) sous format papier, papier/électronique et électronique (titre à titre notamment) pour la période 2021-2025.

Les abonnements concernent toutes les disciplines, destinés à l'enseignement et à la recherche, publiés en tous pays, ceci pour le compte de l'ensemble des UFR, Ecoles, Instituts et Services composant l'Université de Tours, y compris sur les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc ...).

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre unique mono-attributaire sans montant minimum ni maximum.

Le montant et durée de l'accord-cadre :

Durée de l'accord-cadre	Montants Annuel Estimatif en € HT sur 4 ans
4 ans (de 2021 à 2025)	2 500 000 € HT

Prestations de nettoyage des locaux des sites universitaires pour la période 2021-2025

Les marchés ont pour objet le nettoyage des locaux, de services associés et la mise en place des consommables sanitaires et de prestations à la demande pour tous les sites de l'Université pour la période 2021 à 2023 puis reconductible de 2023 à 2025

Les accords-cadres sont conclus sans montant minimum ni montant maximum.

L'allotissement est le suivant :

Lots	Désignation
1	BLOIS
2	SCIENCES / BU SCIENCES / PHARMA / MDE
3	MEDECINE / BU MEDECINE
4	POLYTECH / DROIT / BU DROIT / MSH
5	IUT / Plat d'Etain
6	FROMONT / BU TANNEURS / ASH / LANGUES
7 LOT RESERVE (EA)	BERANGER / MUSICO

Le lot n°7 est réservé aux entreprises adaptées mentionnées à l'article L2113-12 du code de la commande publique.

Accord-cadre de Fourniture de produits d'hygiène et de protection contre le COVID 19 pour l'Université de Tours

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison de produits d'hygiène et de protection pour de l'Université de Tours dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19. Les différents besoins sont décrits dans le présent cahier des clauses particulières. Les besoins seront réguliers et urgents en fonction des stocks et de l'utilisation des différents équipements.

Le présent accord-cadre s'applique à tous les services et composantes de l'université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc...).

Le présent accord-cadre est multi-attributaire avec 8 titulaires maximum par lot. Il sera exécuté par marchés subséquents.

L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification. Il pourra ensuite être reconduit trois fois un an.

L'allotissement est le suivant, chaque lot donnant lieu à un accord-cadre à bons de commande :

Lots	Désignation
1	Masques et produits associés
2	Produits d'hygiène à usage individuel (solutions hydroalcooliques) et produits associés
3	Produits d'hygiène à usage collectif (produits liés à la désinfection) et produits associés

Prestations de services de traiteurs pour la période 2021-2025 sur le département d'Indre-et-Loire et Loir et Cher

Les présents accords-cadres ont pour objet l'organisation de prestations traiteurs tout au long de l'année sur le département d'Indre et Loire et du Loir et Cher, pour l'ensemble des composantes, services et laboratoires de l'Université de Tours pour la période 2021-2025.

La durée est fixée à un (1) an renouvelable trois (3) fois maximum par reconduction expresse de la part de la personne publique, sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans.

Les prestations font l'objet de 8 lots soient multi attributaires soient mono-attributaires :

Lot	Objet des prestations	Localisation	
1	Prestation de type cocktail et/ou buffet objectif zéro déchet pour moins de 20 personnes	Département d'Indre-Et-Loire	Multi-attributaires 3 titulaires maximum
2	Prestation de type cocktail et/ou buffet zéro déchet pour plus de 20 personnes		Multi-attributaires 3 titulaires maximum
3	Prestation de collation objectif zéro déchet		Mono-attributaire
4	Prestation de coffrets repas objectif zéro déchet		Mono-attributaire
5	Prestation de type cocktail et/ou buffet objectif zéro déchet pour moins de 20 personnes	Département du Loir et Cher	Multi-attributaires 3 titulaires maximum
6	Prestation de type cocktail et/ou buffet objectif zéro déchet pour plus		Multi-attributaire 3 titulaires maximum

	de 20 personnes		
7	Prestation de collation objectif zéro déchet		Mono-attributaire
8	Prestation de coffrets repas objectif zéro déchet		Mono-attributaire

Les accords-cadres sont à marchés subséquents sauf les lots 4 et 8 à bons de commandes.

Fourniture de solutions Microsoft et de services associés pour la période 2021-2025

Les prestations concernent la fourniture de droits d'usage à titre non exclusif, en mode perpétuel ou en mode locatif, de solutions Microsoft et de services associés.

Les prestations sont décomposées en 2 lots, chaque lot faisant l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire :

.Désignation du lot	Durée	Montant
<u>Lot n° 1</u> : Fourniture de solutions Microsoft	48 mois	Accord-cadre à bons de commandes sans montant minimum ni maximum
<u>Lot n° 2</u> : Prestations de services associés aux solutions Microsoft	48 mois	Accord-cadre à bons de commandes sans montant minimum ni maximum

Ces 2 accords-cadres ont été portés et mis en place par la mission des achats des ministères dans le cadre d'un groupement de commande constitués des ministères chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et d'un ensemble d'établissements de formation, d'enseignement et de recherche.